



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

# BULLETIN DÉCAIRE D'INFORMATION AGRO-HYDRO-MÉTÉOROLOGIQUE DU GTP



2026, N° 014  
24 août 2026



## Créer de la valeur ajoutée dans les filières prioritaires du projet pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable au Togo

### 1. SITUATION MÉTÉOROLOGIQUE

#### 1.1. SITUATION PLUVIOMÉTRIQUE

L'ensemble du territoire a été arrosé par des pluies localisées faibles à fortes au cours de la deuxième décade du mois d'août. Ces pluies ont oscillé entre 2,0 mm à Tabligbo en deux (02) jours et 177,1 mm en quatre (04) jours à Sokodé. Les endroits les plus arrosés se localisent dans les régions des Savanes, de la Kara et Centrale (zone monomodale).

En revanche, la Maritime et les Plateaux (zone bimodale) ont recueilli les faibles quantités de pluies (Fig. 1).

La zone monomodale a enregistré globalement un excédent pluviométrique et la zone bimodale un déficit comparativement à la normale 1991-2020 (Fig. 2).

Dans ce numéro :

|                                                     |     |
|-----------------------------------------------------|-----|
| Situation météorologique                            | 1   |
| Situation hydrologique                              | 2   |
| Situation agricole                                  | 2-4 |
| Renforcement de la compétitivité de la filière soja | 4   |

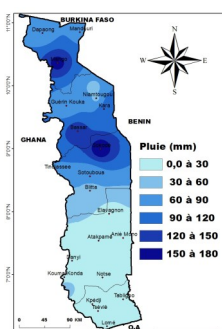


Fig. 1 : Carte de cumul de pluie de la décade

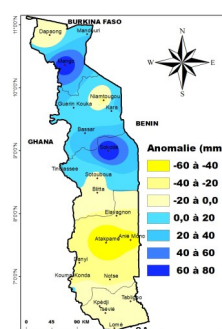


Fig. 2 : Carte de l'anomalie de la décade

Source : ANAMET, août 2026

**Perspectives** : La décade prochaine sera marquée par des pluies faibles par endroits dans la Maritime et les Plateaux. Des activités pluvio-orageuses sont attendues sur le reste du pays.

#### Faits saillants

- Pluviométrie déficitaire au sud et excédentaire au nord ;
- Dépassement des seuils dans les bassins de l'Oti et du Mono ;
- Règlement technique de production des semences certifiées de soja ;
- 67 142,100 tonnes d'engrais disponibles ;
- Déclenchement du plan de riposte de la grippe aviaire ;
- Evolution des prix nationaux des produits vivriers ;
- Renforcement de la compétitivité de la filière soja.

#### 1.2. SITUATION AGROMÉTÉOROLOGIQUE

Au Nord (régions des Savanes, de la Kara et Centrale), outre le semi du niébé, le sarclage et la fertilisation sont les activités prédominantes. Les récoltes du maïs frais et d'ignames continuent.

Au Sud (régions Maritime et des Plateaux), la préparation des parcelles pour le compte de la deuxième saison constitue l'activité principale. Le sarclage est effectué pour les cultures du coton et du soja. Les récoltes du maïs sec se poursuivent.

#### AVIS ET CONSEILS 1 :

Compte tenue des conditions climatiques actuelles et prévues, il est conseillé de :

- ◆ se procurer des semences certifiées pour les semis en cours et en préparation auprès des semenciers et des inspecteurs des semences ou des CTGEA ;
- ◆ se procurer des produits homologués et porter des équipements de protection pour les traitements phytosanitaires ;
- ◆ s'approvisionner en engrais de qualité déjà disponibles dans les magasins de la CAGIA et des structures agréées ;
- ◆ veiller à la surveillance des parcelles pour détecter les cas d'attaque de la chenille légionnaire automne (CLA) ;
- ◆ respecter les dosages d'engrais et d'insecticides indiqués ;
- ◆ entreprendre des traitements phytosanitaires avec les insecticides spécifiques homologués pour lutter contre les ravageurs sur les cultures ;
- ◆ veiller au séchage optimal du maïs avant conservation (taux d'humidité inférieur à 12-13% ou grains craquants sous la dent) ;
- ◆ accompagner les récoltes précoces par l'aération et la ventilation pour éviter les pertes ;
- ◆ éviter l'occupation anarchique des zones inondables ;
- ◆ prévoir des canaux de drainage ;
- ◆ suivre les prévisions de l'ANAMET ;

Créer de la valeur ajoutée dans les filières prioritaires du projet pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable au Togo



## 2. SITUATION HYDROLOGIQUE

La situation hydrologique de la deuxième décennie d'août 2026 est marquée par une baisse continue sur le bassin du Lac Togo, tandis que les bassins du Mono et de l'Oti demeurent en situation de hausse, avec un dépassement des seuils d'alerte H1 sur le Mono et l'Oti.

Le **Lac Togo** (station de Kpédji) poursuit sa baisse au cours de cette décennie. La hauteur maximale passe de 255 à 250 cm (soit moins 2,0 %) et la hauteur moyenne de 235,2 à 205 cm (soit moins 12,8 %). Cette évolution confirme le retour progressif à une situation hydrologique normale amorcé lors de la décennie précédente. La hauteur maximale et la hauteur moyenne demeurent toutes deux en dessous du seuil d'alerte H1 (300 cm), traduisant une situation stable sur ce bassin.

Le **Mono** (station de Kolokopé) enregistre une évolution contrastée au cours de cette décennie. La hauteur maximale passe de 538 à 588 cm (soit plus 9,3 %) et se rapproche davantage du seuil d'alerte H2 (600 cm), tandis que la hauteur moyenne diminue de 397,4 à 372,8 cm (soit moins 6,2 %). La hauteur maximale demeure ainsi au-dessus

du seuil H1 (300 cm) et proche du seuil H2, ce qui appelle à un suivi renforcé et une vigilance accrue sur ce bassin.

L'**Oti** (station de Mango) enregistre une nouvelle hausse au cours de cette décennie, avec une hauteur maximale passant de 694 à 710 cm (soit plus 2,3 %) et une hauteur moyenne de 557,2 à 693,7 cm (soit plus 24,5 %). Cette progression traduit la poursuite d'apports pluviométriques soutenus sur le bassin de l'Oti. La hauteur maximale demeure au-dessus du seuil d'alerte H1 (500 cm) tout en restant en deçà du seuil H2 (800 cm), tandis que la hauteur moyenne se rapproche fortement du seuil H2, confirmant une situation de crue avérée nécessitant une vigilance accrue.

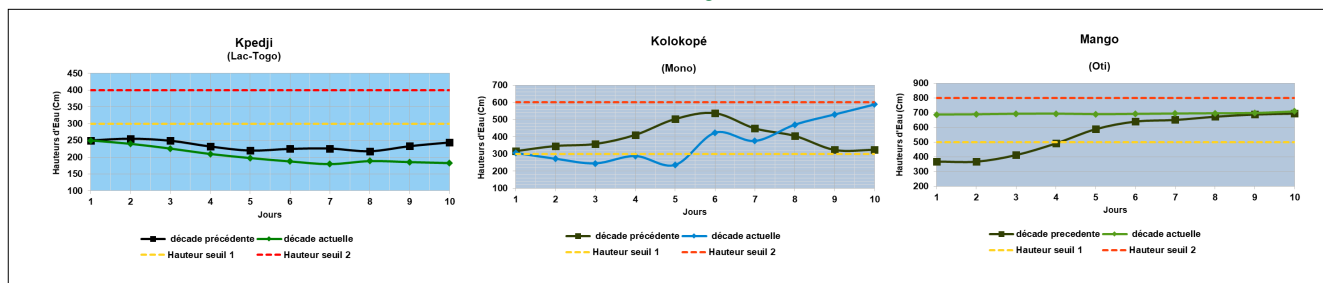
*En résumé, la deuxième décennie d'août 2026 est marquée par la poursuite de la baisse sur le bassin du Lac Togo, qui consolide son retour à la normale, tandis que les bassins du Mono et de l'Oti demeurent en situation de vigilance, avec un rapprochement du seuil H2 sur ces deux bassins. L'ensemble des bassins doit continuer de faire l'objet d'un suivi régulier dans les décades à venir, avec une attention particulière portée aux bassins du Mono et de l'Oti.*

### AVIS ET CONSEILS 2 :

Au regard de la situation hydrologique, il est recommandé aux populations riveraines des bassins du Mono et de l'Oti d'observer une vigilance accrue en raison du maintien des hauteurs d'eau au-dessus du seuil d'alerte H1 et de leur rapprochement du seuil H2, d'éviter toute activité aux abords immédiats des cours d'eau (pêche, agriculture, baignade) et de se conformer strictement aux consignes de sécurité diffusées par les autorités compétentes, notamment l'Agence nationale de la protection civile (ANPC). Pour le bassin du Lac Togo, la poursuite de la baisse permet de maintenir une vigilance habituelle.

**Tableau 1 :** Hauteurs moyennes et maximales

| Stations          | Hauteur maximale (cm) |                 | Hauteur seuil (cm) |     | Hauteur moyenne (cm) |                 |
|-------------------|-----------------------|-----------------|--------------------|-----|----------------------|-----------------|
|                   | Décade Précédente     | Décade actuelle | H1                 | H2  | Décade précédente    | Décade actuelle |
| Kpédji (Lac Togo) | 255                   | 250             | 300                | 400 | 235,2                | 205             |
| Kolokopé (Mono)   | 538                   | 588             | 300                | 600 | 397,4                | 372,8           |
| Mango (Oti)       | 694                   | 710             | 500                | 800 | 557,2                | 693,7           |



**Fig. 3 :** Courbes de variation des hauteurs d'eau

**Source :** DRE, août 2026

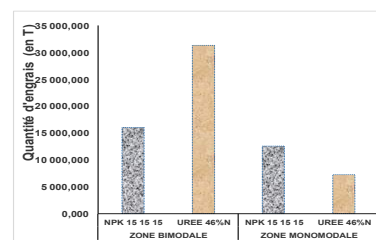
## 3. SITUATION AGRICOLE

### 3.1 GESTION DES INTRANTS

Pour la campagne agricole 2026-2027, les engrais vivriers sont disponibles. A la date du **24 août 2026**, le stock physique national des engrais minéraux disponibles est de **67 142,100 tonnes** (Tableau 2) dans les magasins de la Centrale d'approvisionnement et de gestion des intrants agricoles (CAGIA).

Ce stock est réparti comme suit :

- **28 575,350 tonnes** de NPK 15-15-15, soit **15 985,800 tonnes** pour la zone bimodale et **12 589,550 tonnes** pour la zone monomodale ;
- **38 566,750 tonnes** d'UREE 46%N, soit **31 339,850 tonnes** pour la zone bimodale et **7 226,900 tonnes** pour la zone monomodale (Fig.4).



**Fig. 4 :** stock d'engrais disponible au 24/08/2026

**Tableau 2 :** Stock national des engrais

| TOTAL NATIONAL | TYPE D'ENGRAIS | QUANTITE (T)      |
|----------------|----------------|-------------------|
|                | NPK 15-15-15   | 28 575,350        |
|                | UREE 46%N      | 38 566,750        |
|                | <b>TOTAL</b>   | <b>67 142,100</b> |

**Source :** CAGIA, 2026

**3.2 PRODUCTION HALIEUTIQUE**

Pour cette décade, la production halieutique a été de **358,648 tonnes** réparties comme suit :

- \* **253,885 tonnes** pour la production artisanale maritime et ;
- \* **104,763 tonnes** pour la production piscicole de tilapia (Tableau 3).

**Tableau 3 :** Données de la production halieutique de la période du 10 au 23 août 2026

| Période            | Production halieutique         | Quantité (tonne) |
|--------------------|--------------------------------|------------------|
| 10 au 23 août 2026 | Production artisanale maritime | 253,885          |
|                    | Production piscicole           | 104,763          |
|                    | <b>TOTAL</b>                   | <b>358,648</b>   |

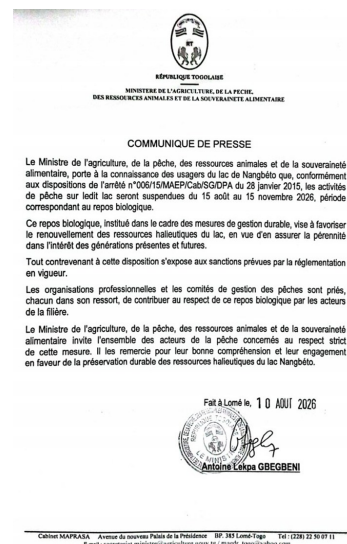
Source : DPH, août 2026

**AVIS ET CONSEILS 3 :**

Par communiqué de presse (ci-contre) en date du **10 août 2026** le ministre de l'Agriculture, de la pêche, des ressources animales et de la souveraineté alimentaire (MAPRSA) invite l'ensemble des acteurs de la pêche au respect strict du repos biologique instauré sur lac de Nangbéto du **15 août au 15 novembre 2026** (03 mois), conformément aux dispositions de l'arrêté n° **006/15/MAEP/Cab/SG/DPA** du 28 janvier 2015.

Tout contrevenant à cette disposition s'expose aux sanctions prévues par la réglementation en vigueur.

Le ministre remercie les acteurs pour leur compréhension et leur engagement en faveur de la préservation durable des ressources halieutiques du lac Nangbéto.

**3.3 PROTECTION DES CULTURES**

## QUE FAIRE EN CAS D'INTOXICATION PAR LES PESTICIDES ?

**AGISSEZ VITE, PROTÉGEZ VOTRE SANTÉ !**

### 1 CONTACT AVEC LA PEAU

- Éloignez-vous de la source.
- Retirez les vêtements, chaussures ou gants contaminés.
- Lavez abondamment la peau à l'eau et au savon pendant 15 à 20 minutes.
- Lavez les vêtements avant de les réutiliser.

### 2 PROJECTION DANS LES YEUX

- Rincez immédiatement avec de l'eau propre pendant au moins 15 minutes.
- Maintenez les paupières ouvertes pendant le rinçage.
- Retirez les lentilles de contact après les premières minutes, puis continuez le rinçage.
- Ne mettez ni collyre, ni savon ou autre produit dans l'œil.

### 3 INHALATION DE VAPEURS OU DE BROUILLARD

- Sortez immédiatement à l'air frais.
- Desserrez les vêtements serrés.
- Ne retournez pas dans la zone contaminée sans protection appropriée.
- En cas de difficulté respiratoire, perte de connaissance ou convulsions : **URGENCE MÉDICALE.**

### 4 INGESTION ACCIDENTELLE

- Ne provoque pas le vomissement, sauf si un professionnel de santé le demande.
- Ne donnez rien par la bouche à une personne inconsciente.
- Consultez rapidement un professionnel de santé.
- Apportez le bidon ou l'étiquette du pesticide.

#### RÈGLE ESSENTIELLE

Lisez toujours l'étiquette du pesticide avant de l'utiliser : elle indique les premiers secours spécifiques.

#### PRÉVENTION : LES BONS RÉFLEXES

**MÊME EN L'ABSENCE DE SYMPTÔMES, UNE EXPOSITION IMPORTANTE DOIT ÊTRE PRISE AU SÉRIEUX.**  
Certains pesticides sont très dangereux, surtout après ingestion ou inhalation.

**3.4 PROTECTION ANIMALE : GRIPPE AVIAIRE (PLAN DE RIPOSTE DÉCLENCHÉ AU TOGO)**

Au cours de la première moitié de juillet 2026, la présence du virus H5N1 de l'Influenza aviaire hautement pathogène a été confirmée dans cinq (05) localités situées dans les préfectures des Lacs (Hémadzro, Vodougbe et Noblokomé), de Vo (Agbékikouté) et de Zio (Kovié) par le Laboratoire central vétérinaire (LCV) de Lomé. Face à cette situation, les ministères chargés des ressources animales, de la santé et de l'environnement ont immédiatement activé le plan opérationnel de riposte par un communiqué (ci-contre) conjoint de presse datant du **18 juillet 2026**. Les mesures mises en place incluent l'abattage et l'incinération des volailles contaminées, la destruction des produits avicoles et du matériel d'élevage ainsi que la désinfection des poulaillers.

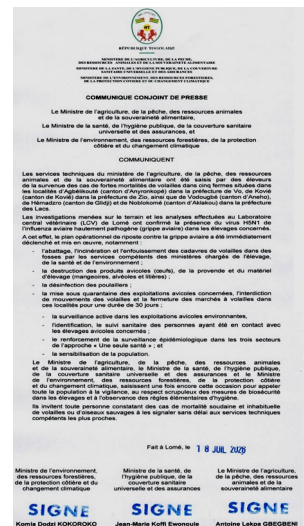
**Une quarantaine de 30 jours a été imposée aux exploitations touchées, accompagnée de la fermeture des marchés à volailles dans les localités concernées.**

**AVIS ET CONSEILS 4 :**

- \* respecter strictement les mesures de biosécurité dans les élevages et les règles d'hygiène élémentaires ;
- \* signaler sans délai aux services techniques compétents, toute mortalité soudaine et inhabituelle de volailles ou d'oiseaux sauvages.

Source : Direction des productions animales (DPA), août 2026

Ce bulletin décadaire du groupe de travail pluridisciplinaire est produit avec l'appui technique et financier du Programme de résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest, projet Togo (PRSA-TOGO)



### 3.5 TECHNIQUES DE PRODUCTION/MULTIPLICATION DES SEMENCES CERTIFIEES DE SOJA AU TOGO

#### OPÉRATIONS AVANT LE SEMIS (suite du bulletin n° 013)

Avant le semis, le producteur de semences certifiées est tenu de faire le choix :

- de la date de semis (il faut semer de préférence quand les pluies se sont bien installées et le sol bien mouillé) ;
- du mode de semis (semer en ligne après une bonne pluie 2 à 3 graines par poquet et à une profondeur de 3 à 5 cm. Recouvrir et tasser moyennement la terre autour des graines ; en cas de manquants, ressemer au plus tard quatre jours après la levée normale ; schéma cultural : 40 cm x 20 cm).

### 3.6 EVOLUTION DES PRIX NATIONAUX (FCFA/KG) DES PRODUITS VIVRIERS DE JANVIER À JUILLET

Sur la période de janvier à juillet, le tableau 4 montre des tendances de hausse jusqu'en juin pour la plupart des produits, suivies pour plusieurs d'entre eux d'un repli marqué en juillet.

Dans ce numéro, l'analyse porte sur le riz décortiqué et le soja.

#### Le riz décortiqué

Le riz décortiqué local reste stable autour de 412-425 FCFA/KG de janvier à mars, puis connaît une hausse nette en avril (479 FCFA/KG), suivie d'une correction partielle en mai (455 FCFA/KG) et d'une légère

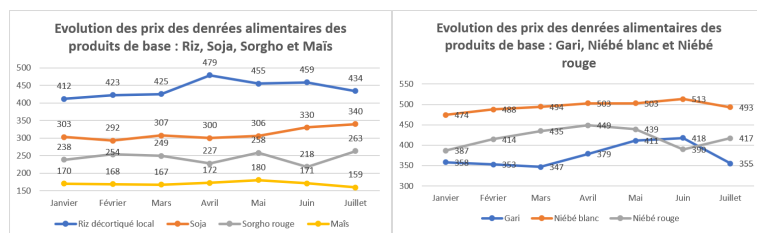
reprise en juin (459 FCFA/KG), avant de refluer à 434 FCFA/KG en juillet. Sur l'ensemble de la période, le niveau de prix en juillet reste supérieur à celui de janvier (+22 FCFA/KG), malgré les fluctuations enregistrées entre avril et juillet.

#### Le soja

Le soja évolue autour de 300 FCFA/KG en début de période (303, 292, 307, 300, 306 FCFA/KG), avant d'accélérer nettement à la hausse en juin (330 FCFA/KG) puis en juillet (340 FCFA/KG), son niveau le plus élevé de toute la période. Le soja est ainsi le seul produit du groupe à afficher une hausse continue et confirmée sur les deux derniers mois de la période.

**Tableau 4 :** Evolution des prix moyens (FCFA/KG) des produits agricoles de janvier à juillet 2026

| Produits | Gari | Niébé blanc | Niébé rouge | Riz décortiqué local | Soja | Sorgho rouge | Maïs |
|----------|------|-------------|-------------|----------------------|------|--------------|------|
| Janvier  | 358  | 474         | 387         | 412                  | 303  | 238          | 170  |
| Février  | 353  | 488         | 414         | 423                  | 292  | 254          | 168  |
| Mars     | 347  | 494         | 435         | 425                  | 307  | 249          | 167  |
| Avril    | 379  | 503         | 449         | 479                  | 300  | 227          | 172  |
| Mai      | 411  | 503         | 439         | 455                  | 306  | 258          | 180  |
| Juin     | 418  | 513         | 390         | 459                  | 330  | 218          | 171  |
| Juillet  | 355  | 493         | 417         | 434                  | 434  | 263          | 159  |



**Fig. 5 :** Evolution des prix en Fcfa/Kg des denrées alimentaires des produits de base

Source : DPSSE, 2026

## 4. RENFORCEMENT DE LA COMPÉTITIVITÉ DE LA FILIÈRE SOJA

Dans un contexte où en milieu paysan, les rendements observés de soja tournent autour d'une tonne à l'hectare, contre un rendement potentiel de 2 à 3,5 tonnes à l'hectare, des variétés vulgarisées, une rencontre stratégique entre l'ITRA, l'ICAT, et l'interprofession soja (CIFS-Togo) s'est tenue le 6 août 2026 à la direction générale de l'ITRA à Lomé. Les enjeux de compétitivité et de professionnalisation de la filière soja au Togo et l'état d'avancement des efforts de recherche et de promotion des technologies dans la filière soja ont été au cœur des échanges.

Au cours de la rencontre, l'ITRA, a présenté les principaux travaux conduits par les chercheurs de l'institut sur le soja, ainsi que les acquis de la recherche susceptibles de contribuer à l'amélioration des performances de la filière. Un accent particulier a été mis sur les acquis du Projet AOC-Soja au Togo et les travaux en cours.

En termes d'amélioration génétiques et de création variétale, on retient qu'en 2026, l'ITRA a inscrit au catalogue officiel des espèces et variétés de semences, quatre (4) variétés améliorées. Il s'agit de :

- ♦ **GH-AFA** avec un rendement graines de 3,5 t/ha au bout de 90 à 100 jours ;
- ♦ **ITRA-SJ16** avec un rendement graines de 2,4 t/ha entre 85 et 90 jours ;
- ♦ **ITRA-SJ157** dont le rendement graines est de 2,5 t/ha en 85-90 jours ;
- ♦ **ITRA-SJ171** avec un rendement graines de 2,5 t/ha pour un cycle de 80 à 85 jours.

